



Intégration des Espaces de rencontre dans l'extranet de la branche Famille

Présentation aux Fédérations nationales

CNAF
14 mars 2023

1. L'extranet « Mon Compte Partenaire »



L'espace du Caf.fr « Mon Compte Partenaire (Mcp) » a pour objectif d'inscrire la totalité des services en ligne à destination des partenaires, dans une logique de bouquet de service, qui seront accessibles par un unique vecteur.

La mise en place de cet Espace Partenaires répond à des enjeux stratégiques institutionnels :

- ✓ Renforcer le positionnement de la Branche dans la mise à disposition de données auprès des partenaires ;
- ✓ Fournir des informations fiables aux partenaires dans de bonnes conditions d'ergonomie et de cinématique ;
- ✓ Sécuriser la gestion des accès attribués aux partenaires.



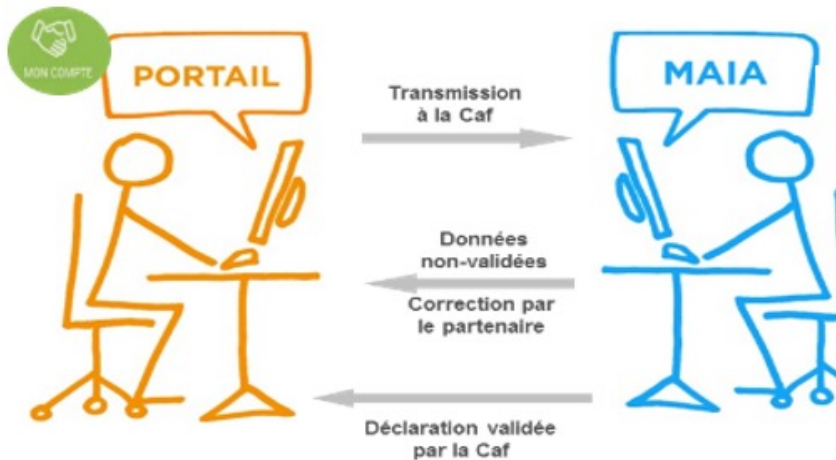
2. Le service Afas, qu'est-ce que c'est ?



Service AFAS : Aides Financières d'Action Sociale
C'est le service proposé dans MCP (accès web) dédié aux partenaires d'action sociale

PARTENAIRE

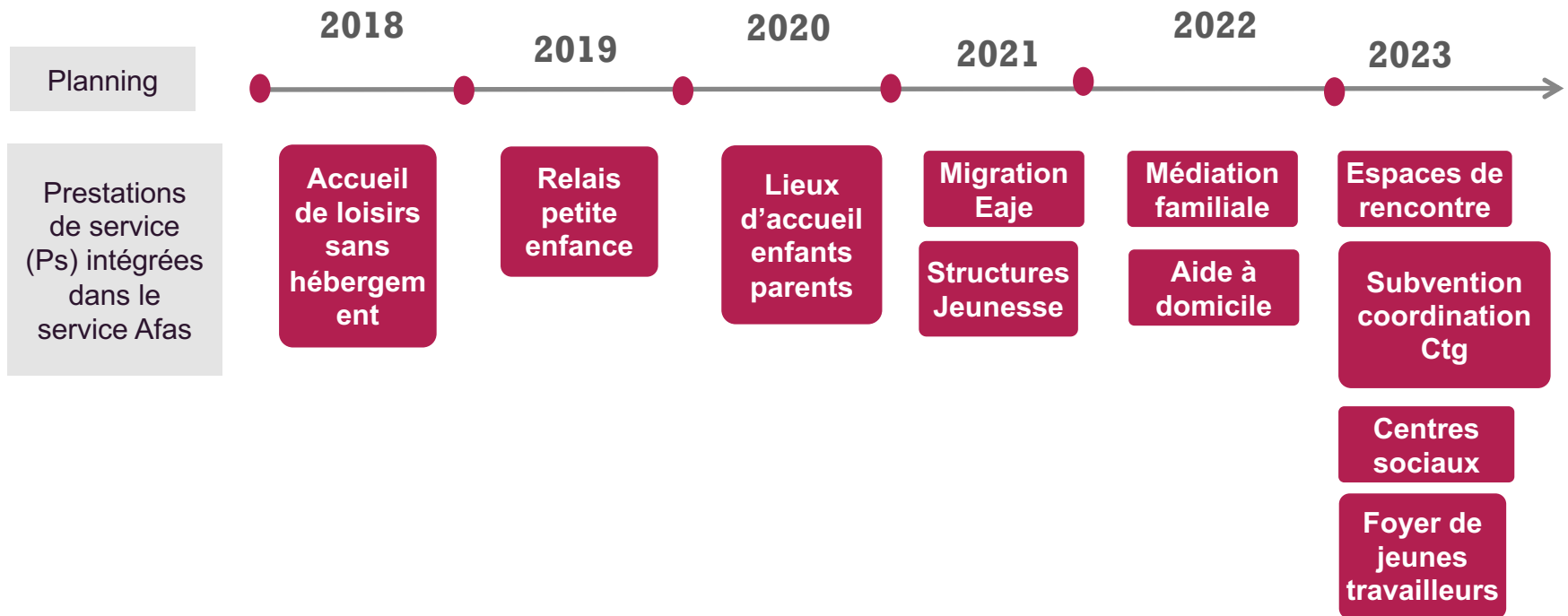
- ▶ Transmission dématérialisée des déclarations
- ▶ Automatisation des contrôles de cohérence (avec justifications en amont de l'envoi)
- ▶ Estimation du montant de la subvention
- ▶ Tableau de suivi des déclarations de données



Ce service offre aux partenaires de l'action sociale la possibilité de :

- ✓ **Effectuer leur déclaration de données en ligne** pour bénéficier d'une aide de la Caf ;
- ✓ **Consulter** l'avancement du traitement de leur déclaration ;
- ✓ Visualiser immédiatement une **estimation du droit**.

3. Le calendrier de déploiement du service Afas



- Depuis le début de l'année 2023, les Caf se rapprochent des gestionnaires d'Espace de rencontre (ER) afin de signer les conventions d'accès à Mon Compte Partenaire et/ou le bulletin d'adhésion au service Afas.
- Une lettre au réseau a été diffusée aux Caf pour expliciter la procédure d'intégration des ER dans le service Afas et les modalités de traitement de cette Ps.

4. S'habiller à Mon Compte Partenaire et accéder au service Afas



- Mon Compte Partenaire est un espace personnalisé et sécurisé à destination de chaque partenaire conventionné.

→ En amont de la mise à disposition des accès, trois documents contractuels sont à signer entre la Caf et le partenaire :



- Un module d'authentification **Habpps** (Habilitation portail partenaires sécurisé) permet à la Caf d'attribuer les autorisations d'accès pour les personnes morales, mais aussi pour les personnes physiques (bailleurs privés par exemple).
- La Caf délègue ou non, en fonction des cas, la gestion des utilisateurs au partenaire. Le niveau de délégation est précisé au niveau du contrat de service entre le partenaire et la Caf.
- Les partenaires en mode délégué dans Mcp, doivent affecter le fournisseurs de données d'activité, le fournisseur de données financières et l'approbateur de la déclaration.

5. Les objectifs du service Afas dans le nouveau Système d'information (SI) de l'action sociale de la branche Famille

■ Une nouvelle structuration des services dans le SI



Mise en place d'une définition nationale d'enregistrement des Espaces de rencontre dans le SI

Pour chaque Caf, l'ensemble des lieux d'intervention d'un Espace de rencontre est tracé dans le SI

■ Des données demandées au partenaire homogénéisée



Les données demandées au partenaire ont fait l'objet d'une analyse fine. Certaines données détaillées font seulement l'objet d'un recueil annuel.

Pour les Caf, les données recueillies permettent de verser la prestation de service et d'avoir annuellement un bilan de l'activité des Espaces de rencontre sur leur territoire

■ Une simplification des échanges avec le partenaire



Le service Afas est désormais le seul outil pour déclarer ses données d'activité / financières et bénéficier de subvention de la Caf

Pour chaque Caf, un système d'information simple et évolutif permet une gestion optimale du financement des Espaces de rencontre.

6. En 2023, les Espaces de rencontre intègrent le service Afas



- Depuis la **déclaration de données prévisionnelles 2023**, vous ne transmettez plus vos données par courrier ou courriel, mais directement en ligne dans le service Afas pour bénéficier de la Ps Espace de rencontre.

Dès lors, vous pouvez :

- Effectuer votre déclaration de données en ligne pour bénéficier d'une aide de la Caf ;
- Justifier avant transmission de la déclaration de certains écarts/anomalies détectées lors de contrôles de cohérence automatisés;
- Consulter l'avancement du traitement de votre déclaration ;
- Visualiser immédiatement une estimation de votre droit.

RAPPEL

Pour chaque exercice, une déclaration prévisionnelle et une déclaration réelle sont à effectuer. Une actualisation en cours d'année peut vous être demandée.

7. Les données demandées dans le service Afas

- Les données transmises par le partenaire dans l'appliquatif Afas servent à :
 - ✓ **Calculer le montant de la subvention** Espace de rencontre ;
 - ✓ Réaliser un état des lieux annuel pour **suivre l'évolution de l'activité** des Espaces de rencontre et **ajuster, au plus près des besoins, les politiques** mises en œuvre par la branche Famille.

- Dans le service Afas, les principales données demandées aux partenaires sur les Espaces de rencontre sont :
 1. **Données financières** : budget prévisionnel et compte de résultat.
 2. **Données d'activité (à transmettre 2 fois par an)** : Nombre d'heures de rencontres parents-enfants ou de "passage de bras" entre les parents, Nombre d'heures d'entretiens avec les familles (accueil physique et/ou téléphonique) et Nombre d'heures d'organisation.
 3. **Une vingtaine d'autres données** sont demandée une fois par an, au moment de la déclaration de donnée réelle.

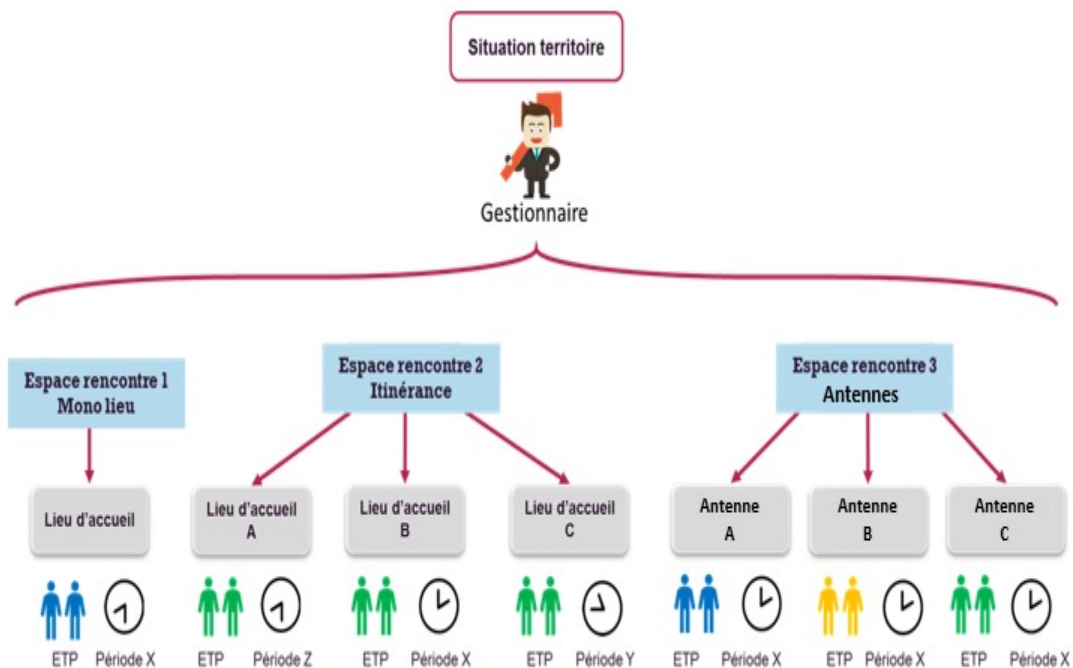
BON A SAVOIR

L'ensemble des données à déclarer dans le service Afas est détaillé dans la plaquette de communication destinée aux gestionnaires d'Espace de rencontre.

8. La structuration d'un Espace de rencontre dans le système d'information



- **Les activités d'un Espace de rencontre peuvent se dérouler en :**
 - Mono lieu d'accueil, à savoir un lieu d'accueil unique ;
 - Multi lieux avec X lieux exclusivement en itinérance ;
 - Multi lieux avec X lieux exclusivement en antennes.



- Si l'ER est un lieu d'accueil unique :
 - Le recueil des données d'activité et des données financières est réalisé au niveau de ce lieu d'accueil.
- Si l'ER est un multi-lieux d'accueil (itinérant ou antenne) :
 - Le recueil des données d'activité s'effectue au niveau de chaque lieu d'accueil.
 - Le recueil des données financières est réalisé au niveau global.

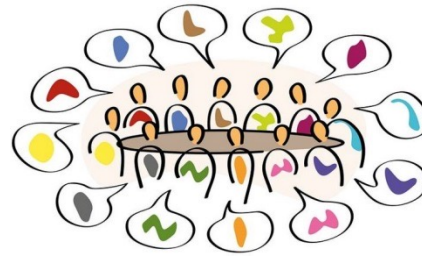
9. Les outils déployés pour accompagner les Espaces de rencontre



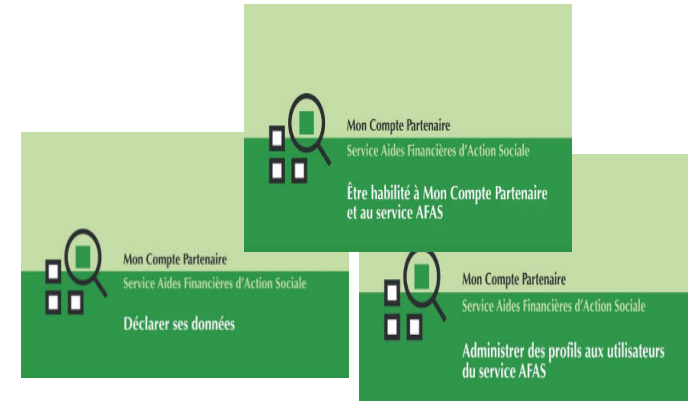
Au niveau local : Un accompagnement des Caf via l'organisation de réunion et la mise à disposition de documentation



Un guide utilisateur et une plaquette d'information



Des réunions collectives d'information et si besoin, un accompagnement individuel

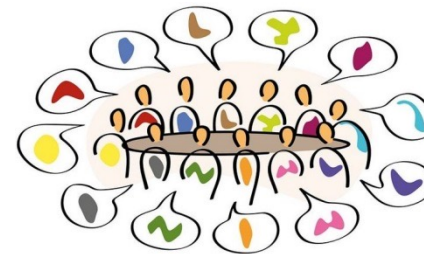


Des tutoriels vidéos pour accompagner la prise en main

Au niveau national : Un accompagnement de la Cnaf auprès des partenaires, représentants nationaux



Participation aux Comités nationaux partenariaux



Rencontre avec les fédérations nationales

Pour plus d'informations...



■ La page d'information du service Afas

The screenshot shows the CAF website interface. At the top, there is a navigation bar with the CAF logo, 'caf-fr', and a dropdown menu for 'Partenaires'. Below this is a secondary navigation bar with links for 'Accueil', 'Accompagnement des allocataires', 'Petite enfance', 'Enfance et Jeunesse', 'Parents et Familles', 'Vie sociale et associative', and 'Projets de territoire'. The main content area has a green header with the title 'Aides financières d'action sociale' and a sub-header 'Un service dédié aux partenaires de l'action sociale collective.' Below this, there are three columns of information:

- Pour qui ?** (represented by a smiley face icon): Pour les partenaires de l'action sociale des Caf
- Comment ?** (represented by a document icon): Par le biais d'une convention
- Pourquoi ?** (represented by an information icon): Permettre la déclaration de données et la visualisation du montant de l'aide de la Caf.

At the bottom of the page, there is a paragraph: 'La branche Famille met à disposition un service dédié aux partenaires de l'action sociale collective. Le service Aides financières d'action sociale (AFAS) est mis en ligne depuis le 21 novembre 2018. Conçu de façon ergonomique et intuitive, il a pour objectif de simplifier et fluidifier les échanges entre les Caf et les partenaires.'

■ Le tutoriel « Déclarer ses données »

The graphic features a green background with a magnifying glass icon over a square, symbolizing a search or declaration. To the right of the icon, the text reads: 'Mon Compte Partenaire', 'Service Aides Financières d'Action Sociale', and 'Déclarer ses données'.

MERCI